

CONVOCAATION

L'an deux mil onze et le 21 Juillet, une convocation est adressée à tous les conseillers municipaux pour le mercredi 27 juillet 2011 à 20h30, salle de la mairie.

Le Maire,

Séance du 27 juillet 2011

L'an **deux mille onze**, le **vingt sept juillet** à 20h30 heures, le Conseil Municipal de la Commune de ST SILVAIN BELLEGARDE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Serge DUMONTANT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Mr Serge DUMONTANT, Melle Stéphanie PINGUET, Mr Daniel PODETTI, Mr Jacques GALLAND, Mme Evelyne GRAVEY, Mr Alain BUJADOUX, Olivier BERTRAND.

Absents: Mr Roland GALLAND, Mr Vincent LAVERGNE, Mr Pascal REDON, Mr Jean-Bernard HERITEAU

Melle Stéphanie PINGUET est désignée secrétaire de séance.

Approbation du CR du 27 mai 2011 :

Pour	Contre	Abstention
5	0	2
		A.BUJADOUX O.BERTRAND

Objet : Affectation FDAEC 2011

Monsieur le Maire fait part du courrier de M. le Conseiller Général concernant la répartition du FDAEC 2011. Cette année, la dotation pour la commune s'élève à 3 294 €. Cette somme doit représenter entre 20% et 50% du montant Hors Taxe des travaux.

Monsieur DUMONTANT rappelle que le Conseil Municipal, lors du dossier DETR, avait prévu d'affecter le FDAEC sur les travaux routiers de Rimareix et Chez Aufaure. Il est possible de conserver la dotation sur ces travaux en modifiant quelque peu le plan de financement. Au lieu de l'affecter sur la totalité des travaux, il faudra l'affecter sur les travaux routiers de Rimareix. La subvention représentera dès lors 23.61% des travaux.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Pour	Contre	Abstention
7	0	0

Objet : Affectation amendes de police 2011

Le maire annonce au Conseil Municipal que les amendes de police s'élèvent à 472 € pour l'année 2011 et doivent représenter de 20% à 80% HT des travaux de sécurité de la voirie. Il propose de les affecter à l'aménagement de l'entrée du chemin du Chassain qui déverse de la boue sur la chaussée par temps de pluie et qui, par conséquent, entraîne une situation dangereuse.

Les travaux commandés au SIVOM s'élèvent à 1 315 € HT. Ces travaux consisteraient à déplacer l'entrée du champ de Mme DROUILLARD vers le haut et d'empierrier la partie basse pour éviter les boues.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ce projet.

Pour	Contre	Abstention
7	0	0

Objet : Modification des statuts de la Communauté de communes - nombre de Vice-présidents

Le maire informe que suite à la démission de Monsieur MOREIGNE et à l'élection de Monsieur JOULOT à la présidence de la Communauté de Communes, le nombre de Vice-présidents a été modifié et est passé de 9 à 8. Ceci induit une modification des statuts de la Communauté de Communes Auzances/Bellegarde (CCAB).

Le Conseil doit se prononcer afin d'accepter ou non cette modification.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte les nouveaux statuts de la CCAB.

Il est demandé des précisions quant au projet de schéma départemental de coordination intercommunale. Le Maire informe les membres du conseil que suite à la dernière réunion de la commission (CDCI) il y aurait de bons espoirs pour que le périmètre actuel de la CCAB reste tel qu'il est avec intégration de la commune de Sermur.

Pour	Contre	Abstention
7	0	0

Objet : Décision Modificative - intérêts remboursement de prêt - compte 66111

Le maire informe le conseil municipal que le compte 66111 - remboursement intérêt des emprunts - n'a pas été assez approvisionné lors de l'élaboration du budget. En effet, l'emprunt pour la réfection du bâtiment de la mairie étant à taux variable, il est difficile de prévoir au plus juste les remboursements d'emprunt.

Il est nécessaire d'abonder le compte 66111 (intérêts des emprunts) de 200 € en prélevant sur le compte 61523 (entretien de la voirie) 200 €.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte ces modifications.

Pour	Contre	Abstention
7	0	0

Objet : Charges locataire logement n°1

Le maire rappelle le dégât des eaux survenu dans le logement n°1. Lorsque le peintre est intervenu pour effectuer les travaux, il s'est aperçu de problèmes structurels. Le maire lui a donc demandé de stopper les travaux en le signalant à l'assureur. Le cabinet d'expert, Polyexpert, a été missionné rapidement et a décidé d'entamer une procédure envers les constructeurs.

La salle de bain n'a pu être utilisée par les locataires durant les mois de juin et juillet. Ces derniers ont dû se rendre à Aubusson pour se doucher. C'est pourquoi, le maire demande au conseil municipal d'annuler les charges locatives pour les mois de juin et juillet.

A l'unanimité, les conseillers se prononcent favorablement.

Pour	Contre	Abstention
7	0	0

Objet : Création site Internet

Le maire souhaiterait que la commune se dote d'un site Internet pour ouvrir la commune sur l'extérieur mais aussi pour garantir à chaque conseiller un accès sécurisé sur lequel tous les documents de travail seraient stockés.

Des devis ont été demandés :

- La Grange : 962.50 €
- JC Network : 935.91 €

Il demande l'avis des conseillers. Il indique que la commune de Dontreix a construit un site gratuitement mais que, par ce biais, il n'est pas possible d'avoir un accès sécurisé.

Une discussion s'engage, les avis sont partagés. Le Maire demande donc à chacun de réfléchir à la question et d'attendre le mois de septembre pour délibérer.

Objet : Panneau information St Silvain

Le maire indique qu'il serait utile d'afficher sur la place de l'Eglise, un panneau d'information sur St Silvain.

Des devis ont été demandés :

- Sté nouvelle Katz Industrie de Crocq : 1 225 € HT
- Décor et Pub de Ste Feyre la Montagne : 710 € HT

Il fait part de l'idée de la commune de Champagnat, qui, par Internet et d'après la carte IGN a fait imprimer 3 panneaux pour 254 € HT.

Il propose de réfléchir et de délibérer plus tard.

Questions diverses

- Columbarium

Le columbarium est installé au cimetière. Lors d'une prochaine réunion, le conseil devra approuver le règlement intérieur et définir le prix des concessions trentenaires.

- Etude de la mise aux normes de l'école de St Silvain

L'architecte M. ABRARD et l'économiste, M. CHARISSOUX, ont visité l'école pour le compte de la CCAB afin de déterminer les travaux de mise aux normes de l'école.

L'accès handicapé reste un gros problème ainsi que les sanitaires. Une rampe pourrait être créée pour l'entrée de l'école et serait cachée par un petit muret.

Les sanitaires pourraient se faire dans la salle des associations.

Le Maire demande à chacun de réfléchir à d'autres solutions.

- Bar restaurant

Les marchés sont signés et les ordres de service envoyés. Les travaux de démolition auraient déjà du commencer.

Réunion de chantier prévue le 4 Aout.

- Eglise

La convention avec la fondation du patrimoine a été signée le 11 juillet 2011. M. DUMONTANT explique que ce lancement de souscription a été volontairement réalisé avant les congés de l'été 2011 et pourra être prolongé sur l'été 2012.

L'assurance devrait nous communiquer courant Aout le montant de l'indemnisation envisagée. Une réunion sera organisée après pour envisager la suite à donner.

- Bulletin municipal :

Monsieur BERTRAND demande un droit d'expression dans le bulletin semestriel.

Ce bulletin est rédigé sans esprit polémique par la commission « information/Affichage » composée entre autres de 2 conseillers municipaux élus avec lui. Sa préparation nécessite un gros travail et leur participation régulière est vivement souhaitée, ils pourront ainsi s'exprimer librement sur les sujets qu'ils souhaiteront aborder.

Il signale par ailleurs l'oubli de l'annonce du mariage de sa nièce l'été dernier. Cet oubli peut s'expliquer du fait qu'aucun acte apparaît dans l'état civil de la commune néanmoins un rectificatif pourrait être publié dans le prochain bulletin si les intéressés en font la demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00
Le Secrétaire, Le Maire,